



CCHSCT DGAC du 14 octobre 2014

Depuis toujours, FO travaille pour que la santé et la sécurité au travail des agents soient prises en compte à la DGAC.

Malgré des progrès sensibles, un travail énorme reste à accomplir.

Le travail de vos représentants repose essentiellement sur la construction d'un dialogue basé sur la confiance réciproque.

Aujourd'hui, ce travail porte ses fruits. Les échanges et les prises de décisions l'attestent. Pour preuve, les travaux sur les habilitations électriques ou la diffusion du sondage « ma vie au travail »

A l'aube d'une nouvelle mandature, osons aller plus loin ! Mettons la prise en compte de la santé, la sécurité et les conditions de travail, comme une priorité dans nos services !

Les suites données

Harmonisation des documents uniques

Quatre réunions se sont déjà tenues. Les travaux se sont appuyés sur les recommandations de l'ISST. Ils ont porté sur la définition de la nomenclature des familles de dangers et des risques associés ainsi que sur une définition standardisée à tous les services des unités de travail. Les travaux sur les critères d'évaluation seront abordés à la prochaine réunion du 12 décembre 2014.

Dimensionnement des réseaux

Encore et toujours, FO rappelle le manque d'harmonisation sur le positionnement des agents de prévention à temps plein à la DGAC (CRNA).

Le dimensionnement du réseau des assistantes de service sociale a été présenté. Il comporte également des zones géographiques comme le sud-est où le réseau peut être considéré comme sinistré.

Séminaire des 20 ans du réseau de prévention DGAC

Les conclusions du séminaire des agents de prévention qui s'est tenu à Lyon du 26 au 27 mai 2014 feront l'objet d'une présentation lors de la réunion de décembre 2014.

Alarme incendie dans les organismes DO

On avance ! Après la présentation par la DSNA des consignes et des rapports d'évacuation de certains de ses services opérationnels, la Direction des Opérations devrait évoquer la problématique de « vidage du ciel » lors de son prochain CT.

Handicap et maintien dans l'emploi

La première convention avec le FIPHP est arrivée à son terme. L'heure est à son renouvellement en fin d'année.

A cet effet, après avoir constaté la qualité du travail déjà accompli, le CCHSCT a validé à l'unanimité le plan d'action pour les trois prochaines années.

Qualité de Vie au Travail (QVAT)

Un guide méthodologique a été édité par l'Administration. Il rassemble les bonnes pratiques en s'appuyant sur le retour d'expérience des services ayant tenu un CSL.



Sondage national sur la Qualité de Vie Au Travail

On y est !!! Le questionnaire national : «Ma vie au travail» a été expédié à l'ensemble des agents de la DGAC via Amélia.

FO demande à tous les agents de la DGAC d'y répondre.

Le CCHSCT s'est fixé comme objectif 60% de réponses. Ce Défi sera difficile à tenir mais seule une réponse individuelle de masse est de nature à faire prendre conscience à l'Administration de la problématique des Risques Psycho Sociaux (RPS) et de l'urgence de la mise en œuvre d'un plan d'action adapté à nos situations.

Présentation de la psychologue clinicienne de la DGAC

La DGAC s'est étoffé d'une nouvelle compétence en matière de santé au travail.

En effet depuis plus d'un an, nous pouvons nous appuyer sur l'expertise et l'aide d'une psychologue clinicienne positionnée auprès du Médecin Chef.

Elle peut intervenir sur demande des agents lors d'épisodes dramatiques et graves. Les procédures de saisine seront présentées dans l'ensemble des CHSCT de la DGAC.

A cette occasion un rafraichissement et une mise à jour des conventions locales avec des organismes de gestion d'urgences psychologiques comme les CUMP (cellules d'urgences médicales psychologique) sera fait. Ceci afin que chaque agent sache vers quelle structure se diriger le cas échéant.

Présentation du rapport de l'ISST

Les inspecteurs santé sécurité du travail du ministère ont effectué 15 rapports de visite en 2013.

La synthèse de ces rapports préconise de :

- Continuer à harmoniser les actions de prévention,
- Réfléchir sur les périmètres des CHSCT locaux,
- Réfléchir sur la présidence alternée des CHSCT communs,
- Préciser le rôle du secrétaire du CHSCT,
- Développer les communautés de travail entre les sessions du CHSCT
- D'établir les fiches d'entreprise identifiables dans le DU

Puis un rappel a été fait sur le droit de retrait.

FO conseille vivement de consulter le Flash Info Prévention distribué lors des formations « membres de CHSCT » sur le droit de retrait avant toute inscription sur le registre.

Un projet de charte du temps !

Un projet de charte du temps a été présenté en séance. Cette démarche repose sur un équilibre du temps entre la vie privée et professionnelle et la mise en œuvre avec une efficacité durable de la qualité de vie au travail. Elle émane d'une demande de la Fonction publique de suivre des indicateurs sur la qualité de vie au travail et notamment sur l'égalité homme/femme.

Cette charte comprendra à terme une quinzaine de règles comme l'usage approprié des NTIC ou l'efficacité des réunions.

FO rappelle à cette occasion que des travaux ont localement déjà été réalisés sur le thème du temps de travail. Ils concernaient les horaires variables.

Il est évident qu'une réflexion sur ce sujet doit être menée afin de rendre ces temps de travail plus compatibles et respectueux du quotidien des agents.

Contacts FO :

Dominique THOMAS (SNPACM/FO) : 05.57.92.81.16

Frédéric BARRET (SNNA/FO) : 06.77.24.23.45

